

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Type de diplôme : LICENCE
 Mention Licence : Mathématiques.
 Mention Licence pro :
 Mention Master :
 Mention Spécifique :
 Parcours type : MathématiquesParcours pédagogique Double licence Mathématiques - Physique

Licence : Mathématiques. Parcours MathématiquesParcours pédagogique Double licence Mathématiques - Physique

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général											Régime dérogatoire			Régime régulier et dérogatoire			note seuil	
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal						Contrôle continu intégral - CCI					Examen			2ème session / 2de chance				
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen			Epreuves continues								Epreuve terminale/Examen				
			Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %2	Oral %3	TP%4	Ecrit %5	Oral %6	TP%7	Nombre d'épreuves8	Ecrit %9	Oral %10	TP %	Ecrit %11	Oral %12	TP%13		
S1	UE	Calculus 1	40			3	60							100			100			7	
S1	UE	Chimie	40			4	60							100			100			7	
S1	UE-M	Physique 1																		7	
S1	ECUE	Mécanique du point 1	40			2	60							100			100				
S1	ECUE	Électrocinétique	40		20	2	40							80		20	80		20		
S1	UE	Programmation pour les sciences 1 DLMP											100			3	100			7	
S1	UE-M	Enseignements transversaux pour DLMP au S1																			
S1	ECUE	Techniques d'expression pour les DLMP					100							100			100				
S1	ECUE	Anglais scientifique pour les DLMP 1	67	33		3								100			100				
S2	UE	Calculus 2	40			2	60							100			100			7	
S2	UE	Analyse réelle	30			2	70							100			100			7	
S2	UE-M	Physique 2																		7	
S2	ECUE	Mécanique du point 2	30		20	2	50							80		20	80		20		
S2	ECUE	Optique géométrique	35		15	2	50							85		15	85		15		
S2	UE	Mécanique spatiale	40			2	60							100			100			7	
S2	UE	Physique expérimentale 1									20	20	60	3	20	20	60			7	
S2	UE-M	Enseignements transversaux pour DLMP au S2																			
S2	ECUE	Projet professionnel de l'étudiant et communication			50	2	50							50		50	50		50		
S2	ECUE	Anglais scientifique pour les DLMP 2	67	33		3								100			100				
S3	UE	Séries et intégrales	100			3								100			100			7	
S3	UE	Electromagnétisme	45			3	55							100			100			7	
S3	UE	Bases de la thermodynamique	40			3	60							100			100			7	
S3	UE	Mécanique générale	25		15	3	60							85		15	85		15	7	
S3	UE	Physique expérimentale 2									20	20	60	3	20	20	60			7	
S3	UE-M	Enseignements transversaux pour DLMP au S3																			
S3	ECUE	UE d'ouverture																			
S3	ECUE	Anglais scientifique pour les DLMP 3	66,7	33,3		3								100			100				
S4	UE	Groupes et anneaux	100			3								100			100				
S4	UE	Suites et séries de fonctions	100			3								100			100				
S4	UE	Vibrations	25		25	3	50							75		25	75		25	7	
S4	UE	Optique physique	25		20	2	55							80		20	80		20	7	
S4	UE	Initiation à la physique corpusculaire	25		25	3	50							100			75		25	7	
S4	UE	Ondes électromagnétiques	25		25	3	50							75		25	75		25	7	
S4	UE	Anglais scientifique pour les DLMP 4	66,7	33,3		3								100			100				
S5	UE	Calcul Différentiel et courbes	100			3								100			100				
S5	UE	Théorie de la mesure, probabilités 1	100			3								100			100				
S5	UE	Bases de physique quantique	33			2	67							100			100			7	
S5	UE	Bases de la physique statistique	20		15	2	65							85		15	85		15	7	
S5	UE	Mécanique des milieux continus	20		20	2	60							80		20	80		20	7	
S5	UE	Anglais scientifique pour les DLMP 5									67	33		3	100						
S6	UE	Théorie de la mesure, probabilités 2	100			3								100			100				
S6	UE	Physique quantique	20		15	3	65							85		15	85		15	7	
S6	UE	Physique statistique	33			2	67							100			100			7	
S6	UE-M	Options pour DLMP au S6																		7	
S6	ECUE	Mécanique des solides déformables	20		20	2	60							80		20	80		20		
S6	ECUE	Milieux diélectriques et magnétiques					100							100			100				
S6	ECUE	Lasers et rayonnements	33				67							100			100				
S6	ECUE	Analyse numérique	100			3								100			100				
S6	UE	Projet disciplinaire en anglais pour DLMP							100					100					100		
S6	UE	Stage								100							100			100	7

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...) :

- Pour la seconde session et le cas échéant, la note de TP de session 1 est reportée.
- Absence à un CC : 0/20
- Le cas échéant : si l'étudiant est absent à 2 TP, il est déclaré défaillant à l'UE/ECUE en session 1 et la note de 0/20 est reportée en session 2.

Chaque responsable d'ECUE/UE pourra fixer en plus des règles spécifiques à son enseignement qu'il communiquera en début de semestre.